

Saint-Jean-de-Thurigneux, le 26 juillet 2021

Bonjour à toutes et à tous,

L'année scolaire 2021-2022 vient de se terminer avec pour nous une année de gestion de la cantine qui a été ponctuée de fermetures de classes, d'absences d'agents due à la pandémie, et à des réajustements administratifs tout au long de l'année. Nous avons tout mis en œuvre pour continuer à maintenir ce service même parfois dans des conditions particulières que la pandémie nous imposait.

La rentrée 2022-2023 se profile, et nous sommes dans la phase de préparation pour accueillir vos enfants dès le jeudi 1^{er} septembre 2022.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants

La mairie emploie cinq agents sur le temps de cantine :

- 1 agent de restauration
- 2 aides cantinières
- 2 surveillants dans la cour de l'école

Les repas se font sur deux services :

- 1^{er} service 11h45 pour les classes Petite section, Moyenne section, Grande section et CP
- 2^{ème} service 12h30 pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2

Nous reconduisons le contrat avec notre prestataire de service RPC avec 20% de bio dans les repas.

Pour aborder sereinement la rentrée, nous vous remercions de procéder à l'inscription de vos enfants sur www.ropach.com selon votre situation :

- **Pour les nouveaux inscrits**, vous devez saisir votre adresse mail et le mot de passe suivant : **ropach** puis cliquer sur « **Se connecter** » (voir procédure ci-jointe).

Dès votre connexion, il vous sera demandé de valider le règlement intérieur, cette étape effectuée l'inscription sera effective sur le compte de la mairie.

- **Pour les réinscriptions**, la procédure reste identique à celle de l'année écoulée.

Possibilité, dès cette année pour les enfants en garde partagée, de faire les inscriptions en semaine différenciée. Chaque parent doit créer son propre compte, et faire les inscriptions selon les semaines de garde. Ainsi chacun des parents recevra mensuellement la facture correspondante à la période.

Les règlements peuvent s'effectuer :

- Par prélèvement automatique (Mandat SEPA à compléter directement sur le site ROPACH). **Ce document doit être remis en mairie daté et signé, accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire.**
- Par carte bancaire sur internet (www.payfip.gouv.fr).
- En espèces (maxi 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite).
- Par chèque à l'ordre du Trésor Public à **adresser à la Trésorerie de Châtillon-sur-Chalaronne.**

Mairie

59 place de l'église
01390 Saint Jean de Thurigneux
Tél : 04 74 00 81 56
Fax : 04 74 00 87 39

www.saint-jean-de-thurigneux.fr

Courriel : mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr

République
française

Département
de l'Ain

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Enfin pour finaliser, nous vous remercions de transmettre en mairie :

- La fiche sanitaire
- Le règlement intérieur de la cantine signé
- La fiche des règles de vie de la cantine scolaire signé
- L'attestation d'assurance Responsabilité civile pour les activités sur le temps périscolaire de cantine.

Pour toutes les questions relatives à la cantine (inscription, paiement...) vous pouvez nous contacter sur la l'adresse mail cantine@saint-jean-de-thurigneux.fr ou au 04-74-00-81-56 aux horaires d'ouverture de la mairie :

- Les Lundis, Mardis, Jeudis : 8h-12h // 15h30-17h30
- Les Mercredis matin : 9h-12h **sur rendez-vous**
- Les Vendredis : 9h-12h **sur rendez-vous** // 15h30-19h

Nous vous souhaitons des très bonnes vacances estivales, et vous retrouverons avec plaisir à la rentrée.

Mme I. ROGNARD
2^{ème} Adjointe,
Déléguée à la petite enfance

M. S. BERTHOMIEU
Le Maire,